



Québec, le 19 décembre 2022

Madame Marie-Hélène Gauthier
Présidente par intérim
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
140, Grande-Allée Est, bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6
marie-helene.gauthier@bape.gouv.qc.ca

Madame la Présidente par intérim,

En vertu des pouvoirs que me confère le deuxième alinéa de l'article 4 de la Loi sur les parcs, je confie au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) le mandat de tenir une audience publique dans le cadre de la modification de la limite du parc national du Mont-Orford, et de me faire rapport de ses constatations ainsi que de l'analyse qu'il en aura faite.

Le mandat du BAPE débutera le 13 février 2023 et le rapport devra m'être transmis au plus tard le 30 juin 2023.

Veillez agréer, Madame la Présidente par intérim, mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,


BENOIT CHARETTE